

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GENIE IVOIRE CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan – Yopougon– Zone Industrielle, non loin de Orabank Zone Industrielle, Lot 10, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GENIE IVOIRE CONSTRUCTION »

Objet :

- La conception et l'exécution de plan
- L'exécution de tous les travaux de construction de bâtiments et génie civil
- L'électrification urbaine, rurale et industrielle
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan – Yopougon–
Zone Industrielle, non loin de Orabank Zone Industrielle,
Lot 10, Ilot 19

Dirigeant(s) M LEGBEDJI BORIS PAUL CLAUDEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10856 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70203/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

